

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/10/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AIR AFFAIRES TRAVEL

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 10000 €

Siège social : 110 rue Charles Nungesser, 29490 GUIPAVAS

Objet social : L'exercice de l'activité réglementée d'agence de voyages et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rapportant ; La participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou entreprises ou sociétés, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets connexes, ou dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social ; Toutes opérations quelconques contribuant, directement ou indirectement et par tous moyens, à la réalisation de cet objet et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Président : Monsieur W3 W3 demeurant 110 rue Charles Nungesser, 29490 GUIPAVAS

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BREST